



L'ENTRETIEN

Journal d'information des employé(e)s d'entretien de la STM

Le 9 août 2023

L'usage du cellulaire personnel

La STM nous surprendra toujours dans sa façon de communiquer l'information aux travailleurs par des méthodes floues et inefficaces. Quoi de mieux que déployer une nouvelle vision sur l'encadrement de l'utilisation du cellulaire personnel au travail, un vendredi, en pleine période estivale et au beau milieu des vacances de la construction ! Encore une fois, la STM décide de mettre en place des mesures contre les travailleurs sans prendre le temps de discuter ou d'informer le Syndicat, ni même leurs propres représentants des ressources humaines !

Nous désirons donc faire le point avec vous sur cette dernière communication concernant l'usage du cellulaire personnel distribuée dans certains milieux de travail.



Un communiqué qui en dit long

D'entrée de jeux, la gestion fait preuve d'insuffisance en nous précisant clairement qu'aucune politique interne n'encadre l'utilisation du cellulaire dans nos milieux de travail ! Pourtant, la direction poursuit sa correspondance en révélant un message incohérent, contradictoire et même menaçant nous précisant que le cellulaire personnel ne sera toléré que lors de situations personnelles particulières ou urgentes, mais... si l'utilisation n'est pas en lien avec le travail, nous nous exposons à des mesures administratives. Nous avons donc l'autorisation de nous en servir au risque de se faire gérer ! Belle façon de mettre les travailleurs et les gestionnaires de premier niveau dans des situations inconfortables et interprétables tout en favorisant les conflits qui seront, de toute évidence, gérés à la face comme toujours ! Une autre belle occasion manquée de bien faire les choses de la part de la gestion de la STM !

À qui s'adresse réellement ce message ?

Il est fort possible que la direction ait pour objectif de passer un message à ses gestionnaires par l'intermédiaire d'un communiqué aux travailleurs. Évidemment, ce genre de communiqué relève directement du fait que plusieurs contremaîtres et surintendants ne traitent pas des cas isolés sur le plancher.

Ce qui est important à retenir pour nous

L'utilisation du cellulaire n'est pas la réelle problématique dans nos milieux de travail et nous en sommes tous bien conscients. De toute façon, le réel enjeu que nous connaissons tous est que l'employeur tolère depuis trop longtemps toutes sortes de situations complètement absurdes qui n'ont aucun rapport avec l'utilisation de cellulaires personnels. Le patron distribue constamment les tâches de façon douteuse et inégale, est incapable de fournir tant les pièces que les outils, n'encadre pas l'attente et les pertes de temps que cela engendre et ne fait aucun suivi sur la qualité d'exécution des tâches. Pourtant, l'arrivée d'outils numériques comme les cellulaires des préposé(e)s à l'entretien (projet SES) pourrait leur permettre de régler ces problématiques. Au lieu de ça, la gestion utilise seulement ces moyens technologiques pour pousser dans le dos des employé(e)s les moins rapides malgré leur bon travail. Pourtant, la force de la STM ce sont les travailleurs qui effectuent un travail de qualité, réalisé dans un délai raisonnable.

Du côté syndical, le message est clair :

Nous devons nous autogérer afin de maintenir nos compétences et notre bon travail sans tomber dans le piège des gestionnaires qui permettent n'importe quoi, tant que les chiffres paraissent bien. Nous avons toujours compétitionné avec le privé par la qualité de nos services et on doit maintenir cette pratique, surtout en cette période où il semble difficile de garder nos jobs à l'interne. Il est assez impressionnant de constater l'amour que porte la direction de la STM au privé versus son mépris envers ses propres travailleurs à l'interne.

Soyez assidus dans la réalisation de votre travail de qualité et prônez le travail en équipe plus que l'isolement, car l'individualité est le virus le plus nuisible à nos conditions de travail. Il ne faut jamais sous-estimer la force et l'impact de la solidarité !

Si l'employeur veillait réellement à maintenir la STM en bonne santé, nous n'en serions pas là avec l'utilisation du cellulaire personnel qui, au fond, n'a aucun impact réel sur la productivité dans les milieux de travail.

Sachez que nous procédons présentement à des validations juridiques sur le sujet. Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de la suite des développements.